

Maladie d'Alzheimer



Les aînés accueillis pendant la journée à Saint-Légier bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Une nécessité pour les aider à suivre une activité. CHANTAL DERVEY

Quelques heures pour tenir le cap quand la mémoire prend le large

A Saint-Légier, l'accueil de malades à la journée permet de soulager les proches

Emmanuelle Es-Borrot

Ils sont six à avoir pris place autour de la table. Six à s'atteler avec plus ou moins d'entrain à la confection de biscuits de Noël. Etaler la pâte, y dessiner des étoiles et des cœurs, recommencer. L'activité paraît presque enfantine pour des seniors. Sauf que, pour les aînés réunis ce jour-là dans l'unité d'accueil psychogériatrique du Home Salem, à Saint-Légier, rien ne va plus de soi. Les évidences se sont envolées au fur et à mesure que leur maladie - Alzheimer - progressait. Autour de la table, les mots, les objets, les gestes s'échappent. On commence une phrase qui ne se terminera jamais, laissée en plan dans un grand blanc qui se matérialise sur les visages par une sorte d'inquié-

tude. On ne sait soudain plus quoi faire d'un tas de miettes pourtant minutieusement rassemblées sur la nappe. Nouveau souci, désamorcé par une voisine, qui suggère de le faire glisser par terre. On sourit, on oublie, et on se remet à amalgamer des petits bouts de pâte pour un projet qui n'existe déjà plus.

Mise en place par l'EMS Home Salem sur le site de la Cité du Génévrier, institution de la Fondation Eben-Hézer, l'unité d'accueil temporaire (UAT) de Saint-Légier a ouvert ses portes en avril. Sa parti-

cularité: une spécialisation en psychogériatrie qui lui permet de prendre en charge, pour la journée, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de formes apparentées.

De quoi maintenir les patients à domicile, tout en soulageant leurs proches pendant plusieurs heures d'affilée. Car c'est le matin déjà que l'UAT accueille ses hôtes. La majorité d'entre eux sont pris en charge depuis chez eux grâce à un transport en commun. Une fois sur place, tout est mis en œuvre pour

conjuguer moments de loisirs et exercices de réminiscence.

Trouver des repères

Les journaux du jour, les activités écrites au tableau blanc tout au long des heures qui s'égrènent sont autant de repères pour retrouver ses marques dans un présent que la maladie fait flancher. «Notre travail consiste notamment à les aider à ne pas perdre le fil de ce qui est en train de se passer», explique Mical Rappaz, infirmière responsable de l'UAT. «Les victimes d'Alzheimer

oublient tout. Leur mémoire immédiate s'efface. Puis ce qu'elles ont appris. C'est comme si elles revenaient en arrière. La nuit, le jour, les objets n'ont plus de signification. S'habiller, retenir ses urines, sourire, même: elles ne savent plus le faire.» De quoi transférer de lourdes tâches sur leurs proches, qui ont encore trop tendance à s'isoler.

Malgré le nombre croissant de malades, l'UAT de Saint-Légier ne tourne pas encore à plein régime. «Il y a une certaine culpabilité à confier son conjoint malade à autrui, une sorte de honte aussi face aux réactions qu'il pourrait avoir, poursuit Mical Rappaz. La moitié des familles touchées par la maladie n'ont même pas de contact avec un CMS ou l'Association Alzheimer. D'où notre difficulté à leur faire passer l'information.» De quoi miser sur la bouche-à-oreille. «Nous montrons aux proches que nous sommes là pour aider, pas pour compliquer les choses.»

Informations au 021 943 90 90.

30 000 personnes sur sol vaudois

● Annoncé la semaine dernière par le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, le plan Alzheimer (24 heures du 30 novembre) sonne comme une reconnaissance pour l'UAT de psychogériatrie de Saint-Légier, comme pour le centre alternatif de la Fondation Primoche, à Prilly.

«C'est une source d'espoir pour le soutien accordé aux proches et pour le développement de structures telles que la nôtre», confirme Alexandre Salina, directeur du Home Salem, qui précise: «Comparé à celui des UAT standard pour personnes âgées, par exemple, un accueil

psychogériatrique, coûte plus cher car il nécessite davantage de personnel.» A noter que la maladie d'Alzheimer et les autres formes de démence concernent environ 30 000 personnes dans le canton de Vaud, proches compris.

La Tour-de-Peilz Bien communal à rénover

La Municipalité de La Tour-de-Peilz souhaite rénover l'immeuble situé au chemin de Béranges 74, propriété communale. Après avoir déposé un premier préavis en décembre 2009 pour une simple réfection de façade, les autorités proposent un nouveau texte. Un crédit de 630 000 francs est demandé pour doter ce bâtiment de 20 appartements d'une isolation thermique extérieure afin de maintenir des appartements attractifs sur le marché. Les travaux pourraient commencer au printemps 2011. E.E.

Le chiffre

4,8 millions

Ollon fait les frais de la nouvelle péréquation. La commune devra faire face à une hausse de charges de 4,8 millions de francs en 2011. Celles-ci atteindront 45 millions selon le budget, qui table sur un déficit de 1,7 million. Ce résultat négatif n'empêchera pas les autorités d'investir quelque 23 millions en 2011. Parmi les principaux chantiers en vue: la création d'un parking à Villars (2 millions au budget 2011, sur une facture totale de 23 millions) ou la réfection de l'accès routier au hameau de Panex (500 000 francs). D.G.

Blonay Bourgeoisie pour les Rabaey



Le célèbre cuisinier Gérard Rabaey (à g.) et son épouse, Josette, ont reçu hier la bourgeoisie d'honneur de la commune de Blonay, en présence du syndic, Henri Mérinat. Le patron du Pont de Brent, qui remettra son enseigne le 3 janvier prochain, habite la localité depuis 2004. C'est la première fois que Blonay décerne cette distinction. R.D.

Bex Centre de tennis au menu 2011

Le budget 2011 de la commune de Bex, avalisé la semaine dernière, fait état de près de 26,5 millions de francs de recettes et boucle sur un léger déficit de 250 000 francs après amortissements (2,5 millions) et attributions aux fonds de réserve (100 000 francs). La Municipalité entend investir pour 9,2 millions de francs l'an prochain entre les projets déjà votés et ceux qui doivent encore l'être. Le principal montant (1,7 million) concernera le centre de tennis du Pré-de-la-Cible, à côté du bâtiment de la Vinicole. K.D.M.

Val-d'Iliez taxe les bénéficiaires du tourisme

La commune chablaisienne introduit une taxe de promotion frappant les entreprises

Cent francs pour un salon de coiffure, 800 francs pour une fiduciaire, 1500 francs pour une agence immobilière. Les sociétés basées à Val-d'Iliez doivent désormais s'acquitter chaque année d'une taxe de promotion touristique (TPT). Objectif des autorités: favoriser le développement du tourisme local en mettant à contribution ses bénéficiaires directs et indirects.

100

C'est, en francs, le montant minimum de la taxe annuelle de promotion touristique frappant les entreprises de Val-d'Iliez (VS).

Ce système, autorisé par la législation cantonale, est en vigueur dans une cinquantaine de communes valaisannes, dont Champéry. Plus le lien entre l'activité de l'entreprise et le tourisme est fort, plus la taxe sera élevée. A Val-d'Iliez, le montant le plus important est, sans surprise, à la charge des remontées mécaniques (10 000 francs par an).

Ce règlement est entré en vigueur le mois dernier. Appelés à voter lors d'une assemblée primaire au mois de juin, les citoyens l'avaient approuvé du bout des lèvres (37 voix contre 31). La commune prévoit ainsi d'encaisser 140 000 francs supplémentaires en 2011, grâce à la TPT. «Mais ce sera une opération blanche pour nous», souligne le président, Philippe Es-Borrot. Les montants perçus sont en effet intégralement destinés au financement d'actions de promotion touristique. Ils seront versés à l'association faitière cantonale, mais surtout à la société de développement locale, active dans les Offices du tourisme de Val-d'Iliez, de Champoussin et des Crossets.

Toujours sur le front touristique, Val-d'Iliez (1738 habitants) percevra une autre taxe dès l'an prochain. Celle-ci a pour but de limiter le phénomène des «lits froids» en incitant à l'occupation des résidences secondaires. Tout propriétaire qui occupera ou louera son logement moins de 70 jours par an devra passer à la caisse. A la clé: des amendes très salées, puisqu'elles pourront atteindre 1% de la valeur de l'assurance du bâtiment. Soit 10 000 francs pour un chalet valant 1 million. «Nous n'avons rien inscrit au budget, en espérant que les gens joueront le jeu», conclut Philippe Es-Borrot. Patrick Monay

Pierre Arditi ce soir au Martolet

Saint-Maurice Pierre Arditi se glisse dans la peau de l'amant malin dans *Faisons un rêve*, comédie piquante et brillante de Sacha Guitry. A découvrir ce soir à 20 h 30 au Théâtre du Martolet à Saint-Maurice. Réservations au 024 485 40 40 ou sur www.martolet.ch C. R.C.

Morisod en concert à la salle des Glariers

Aigle On ne présente plus Alain Morisod et ses Sweet People. La joyeuse équipe donnera un concert de Noël à la salle des Glariers demain soir à 20 h. Réservations et infos: 024 466 30 00 ou www.morisod.com K.D.M.